

Section I – Information

Marque(s) de commerce: Surface lisse, Surface ardoisée, Couverture en rouleau NIS

Nom du Fabricant: La Cie Matériaux de Construction BP Canada
9510, rue St-Patrick
Lasalle (Québec), Canada H8R 1R9

No de téléphone en cas d'urgence: CANUTEC 1-888-226-8832

Usage du produit: Rouleaux de couverture. Ce produit est utilisé pour évacuer l'eau sur les toitures en pentes.

Classification réglementaire SIMDUT: Ces produits ne sont pas contrôlés par le SIMDUT.

Date de préparation: Février 2018

Version: 3

Section II – Identification des Dangers

Survol d'urgence:

Avertissement: Ce produit ne représente pas de risques si employé dans des conditions normales d'utilisation. L'exposition à des concentrations élevées de poussières peut causer des irritations des yeux, de la peau, de la gorge et des voies respiratoires. Cependant, comme tous les composants sont intimement liés, il est pratiquement impossible de respirer des particules libres de sable, de poussière de pierre à chaux ou de fibre de verre.

Effets potentiels sur la santé (voir section 11 pour plus d'information)

Inhalation	L'exposition à la poussière produite lors de la manipulation ou de la coupe du produit peut irriter les yeux, la peau, du nez, de la gorge et des voies respiratoires supérieures. Exposition extrême à de grandes quantités de poussière peut causer une respiration difficile et des étternuements. Si il ya trop de poussière dans l'air, quittez la zone. Si les symptômes de difficultés respiratoires persistent, consulter un médecin.
Yeux	La poussière peut causer une irritation mécanique. Si les douleurs, des rougeurs, des démangeaisons ou d'autres symptômes persistent, consultez un médecin.
Peau	Le contact direct avec la peau peut causer une irritation temporaire. Le frottement de ce produit sur la peau peut causer une abrasion mécanique. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Ingestion	Ce produit n'est pas destiné à être mangé. Improbable, mais peut causer une irritation du tube digestif, de la gorge et de l'estomac.

Aigues: Des études ont révélé que les travailleurs exposés aux vapeurs d'asphalte ont provoqué une irritation des membranes séreuses, de la conjonctive (irritation des yeux) et de la muqueuse des voies respiratoires supérieures (irritation nasale et de la gorge).

Chronique: Des études chez l'homme ont montré que l'exposition à de la silice cristalline respirable (quartz) peut provoquer une silicose, c'est-à-dire une scarification physique des poumons. La silicose est une maladie grave et irréversible dont les symptômes d'asthme peuvent même être mortels. La silicose peut continuer à progresser même après la fin de l'exposition. La silicose est également un facteur de risque contribuant au développement de la tuberculose. L'exposition professionnelle à la silice cristalline respirable est également associée aux maladies rénales, au cancer du poumon et maladies pulmonaires chronique obstructive, comme la bronchite et l'emphysème. Il est légalement reconnu que l'exposition professionnelle à la silice cristalline respirable est un facteur de risque pour les maladies auto-immunes telles que la polyarthrite rhumatoïde, le lupus et la sclérodermie.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ROULEAUX POUR COUVERTURES

Organes Cible: Yeux, peau et système respiratoire.

Voies d'entrée principales: Inhalation, yeux le contact avec la peau.

La cancérogénicité, la tératogénicité, embryotoxicité, mutagénéité: Ce produit n'a pas d'effets tératogènes, mutagènes, ou embryotoxiques connus.

Composant	IARC	NTP	ACGIH	CAL-65
Fibre de verre	Non Listé	Non Listé	Non Listé	Non Listé
Bitume rectifié	Non Listé	Non Listé	Non Listé	Cancer
Polymère	Non Listé	Non Listé	Non Listé	Non Listé
Pierre à chaux	Non Listé	Non Listé	Non Listé	Non Listé
Sable amorphe	Non Listé	Non Listé	Non Listé	Non Listé
Sable cristallin (quartz)	Cancérogène pour l'humain	Cancérogène pour l'humain	Non Listé	Cancer
Fumées d'asphalte (8052-42-4)	Cancérogène pour les animaux	Non Listé	Suspecté cancérogène chez l'humain	Non Listé

*** Le bitume emprisonne la fibre de verre, donc les risques associés sont négligeables (respirable et bio-persistant)
Le quartz est fortement lié et en concentration si faible qu'il n'est pas considéré comme un élément dangereux selon les législations SIMDUT, OSHA et 29 CFR 1910.1200.

Section III – Composition/ Information sur les Ingrédients

Composant	# CAS	EC No.	% poids
Fibre de verre	65997-17-3	266-046-0	3 à 7
Pierre à chaux	1317-65-3	232-679-6	25 à 40
Granules	Mélange	Mélange	20 à 40
Bitume Oxydé	64742-93-4	265-196-4	10 à 30
Sable	7631-86-9	262-373-8	0 à 10
Sable cristallin (quartz)	14808-60-7	266-043-4	< 0.1

Selon l'OSHA et le SIMDUT, le produit ci-dessus est considéré comme un produit de consommation et ne nécessite pas de FDS. Cependant, afin d'assurer que le produit est manipulé et utilisé correctement, nous voulons communiquer un maximum d'informations ayant trait à la santé et la sécurité. Cette FDS contient des informations utiles pour la manipulation et l'utilisation correcte du produit. Cette FDS devrait être conservée et disponible pour les employés et autres utilisateurs.

Section IV – Premiers Soins

Inhalation: En cas d'inhalation de gaz ou de vapeur, déplacer la personne à l'air frais. Si la respiration est difficile ou cesse, administrer de l'oxygène. Si les symptômes persistent, consultez un médecin.

Contact avec la peau: Laver la peau avec de l'eau et du savon. Si l'irritation persiste, consultez un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer les yeux avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Si l'irritation persiste, consultez un médecin.

Ingestion: Ce produit n'est pas destiné à être mangé. L'ingestion est improbable. En cas d'ingestion, consulter un médecin.

Conditions médicales qui peuvent être aggravées: Les maladies respiratoires et pulmonaires préexistantes, telles que la bronchite, l'emphysème ou d'asthme. Conditions préexistantes de la peau telles que les éruptions cutanées et la dermatite.

Remarques pour le médecin: Ce produit est un irritant mécanique, l'exposition aiguë ne devrait pas produire un effet chronique sur la santé. Le traitement doit viser à soulager les symptômes.

Section V – Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

Point d'éclair:	> 250°C	
Température d'auto-inflammation:	> 400°C	
Limites d'inflammabilité dans l'air :	Limite Supérieure d'Inflammabilité (UFL):	Sans objet
	Limite Inférieure d'Inflammabilité (LFL):	Sans objet
Réaction au feu:	Class A (UL 790)	
Taux de combustion	Sans objet	
Dangers Spécifiques	Aucun	
Produits de combustion:	Produits normaux de combustion	
Agents de lutte contre l'incendie:	Utilisez de la poudre sèche, de la mousse et de l'eau pulvérisée ou agents d'extinction appropriés pour les matières environnantes en feu.	
Procédures de lutte contre l'incendie:	Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection (voir la section 8).	

Section VI – Mesures à Prendre en Cas de Déversement Accidentel

Confinement:	Pas de mesures spéciales.
Nettoyage:	Pas de mesures spéciales.
Disposition:	Le produit fini est un solide à base de bitume. Suivez tous les règlements locaux, municipaux, provinciaux, étatiques et fédéraux. Pour l'enlever, utiliser des moyens standards approuvés pour l'élimination. Éliminer dans un site d'enfouissement ou utiliser toute autre méthode prescrite par règlement.

Section VII – Manutention et Entreposage

Manutention:	Assurer une ventilation appropriée des équipements et des lieux où la poussière est produite. Utiliser un équipement de protection individuel approprié (voir section 8). Éviter l'inhalation fréquente ou prolongée de poussières. Dans les endroits mal ventilés ou si la TLV est dépassée (voir sections 2 et 8), porter la protection respiratoire appropriée contre les poussières. Utilisez de bonnes pratiques de travail et d'hygiène industrielle.
Entreposage:	Stockez les rouleaux en position verticale, dans un endroit sec, bien ventilé et loin des sources de chaleur excessive. Le produit doit être protégé contre les intempéries et rayons directs du soleil.

Section VIII – Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

Composant	% poids	TLV (mg/m ³)	PEL (mg/m ³)
Fibre de verre	3 à 7	1 fiber/cc	5 – resp 15 – total
Pierre à chaux	25 à 40	5 – resp 15 – total	5 – resp 15 – total
Granules	20 à 40	Non Listé	Non Listé
Asphalte Oxydée	10 à 30	Non Listé	Non Listé
Sable	0 à 10	5 – resp 15 – total	Non Listé
Sable cristallin (quartz)	< 0.1	0.025 – resp	10 – total
Fumées d'asphalte	---	5 – 15 minutes	5 – resp 15 – total

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Prévoir une ventilation suffisante, soit assez pour contrôler les niveaux de poussières en suspension. Utiliser une ventilation pour maintenir les concentrations de poussière en dessous des limites admissibles d'exposition. Si l'on coupe ou découpe avec des outils électriques, des collecteurs de poussière et une ventilation locale adéquate devrait être utilisé. Éviter toute exposition inutile à la poussière et manipuler avec précaution. Garder la zone de travail libre de poussière à l'aide d'un aspirateur industriel avec filtre à haut rendement ou en les arrosant avec de l'eau. Ne jamais utiliser de l'air comprimé et éviter de balayer à sec. Si les contrôles mécaniques ne sont pas possible, utiliser des lunettes de sécurité, gants et masque de protection respiratoire de la poussière. Porter un masque respiratoire approuvé NIOSH / MSHA avec les cartouches dans les endroits mal ventilés ou si la TLV est dépassée.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ROULEAUX POUR COUVERTURES

Section IX – Propriétés Physiques et Chimiques

Apparence à 25°C:	Solide
Odeur:	Neutre
pH:	Sans objet
Densité:	> 1 g/cm ³
Point de fonte:	Sans objet
Point de congélation:	Sans objet
Point d'ébullition:	Sans objet
Taux d'évaporation:	Sans objet
Tension de Vapeur:	Sans objet
Densité de Vapeur:	Sans objet
Densité Relative (eau = 1):	> 1
Solubilité:	Insoluble dans l'eau
Température de décomposition:	Non déterminée
COV	Sans objet

Section X – Stabilité et Réactivité

Stabilité:	Stable.
Conditions à éviter:	Le contact avec condensation et l'humidité peut altérer le produit et même causer le développement de moisissures.
Incompatibilité:	Aucune de connue
Polymérisation dangereuse	Ne se produira pas
Décomposition	Produits de décomposition normaux incluant des oxydes de carbone des particules de carbone d'annonces. La dégradation thermo-oxydante produit des fumées et des gaz irritants.

Section XI – Données Toxicologiques

Effets aigus:	Aucun n'est connu pour le produit. Cependant, le contact direct avec la poussière, y compris la poussière de sable et les vapeurs d'asphalte, peut irriter les muqueuses de votre nez et de vos yeux.
Effets chroniques / Carcinogénique	Aucun n'est connu pour le produit. Cependant, un contact répété avec des vapeurs peut provoquer une irritation de la peau, une dermatite ou une sensibilisation ou une irritation respiratoire.

Section XII – Données Écologiques

Toxicité Environnementale:	Ce produit n'a pas d'effets adverses de connus sur l'écologie.
Écotoxicité:	Aucune de connue

Section XIII – Données sur l'Élimination

Disposition:	Le produit fini est un solide à base de bitume. Il peut être recyclé dans des installations locales. Si vous êtes incapable de recycler disposer de la matière en conformité avec toutes les réglementations locales, municipales, provinciales et fédérales. Utiliser des moyens standards approuvés pour l'élimination. Éliminer dans un site d'enfouissement ou utiliser toute autre méthode prévue par la réglementation.
--------------	---



LA CIE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION BP CANADA

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ ROULEAUX POUR COUVERTURES

Section XIV – Informations Relatives au Transport

U.S. DOT:	Pas un matériau dangereux selon les conditions de transport du ministère. Non classifié et non réglementé.
Nom d'expédition:	Identique au nom du produit.
Classe de Danger:	Non classé.
UN/NA #:	Aucun / Non classé.
Groupe d'emballage	Aucun.
Étiquette(s) requise	Non applicable.
GGVSeb/MDG-Code	Non classé.
ICAO/IATA-DGR	Non applicable.
RID/ADR	Aucun.
ADNR	Aucun.
Transport des Marchandises Dangereuses (TMD):	N'est pas un produit dangereux

Section XV – Informations sur la réglementation

Canada:	Classification SIMDUT: Produit non contrôlé Tous les ingrédients sont présents sur la liste intérieure des Substance (LIS)
États Unis d'Amérique:	Tous les ingrédients contenus dans le produit sont inclus dans Toxic Substances Control Act des substances chimiques de l'inventaire de l'Environmental Protection Agency des États-Unis
Ce produit ne contient pas de composants dangereux selon le SIMDUT, OSHA, 29 CFR 1910.1200, SARA 302, 304 and 313, CERCLA CAA section 112 ou RCRA hazardous legislations.	
Selon l'OSHA et le SIMDUT le produit ci-dessus est considéré comme un article de consommation et ne nécessite pas de FDS. Cependant, afin d'assurer que le produit est manipulé et utilisé correctement, nous voulons communiquer autant d'informations que possible sur la santé et la sécurité. Ce document devrait être conservé et mis à la disposition des employés et des autres utilisateurs.	
Union Européenne	Directive sur les Substances Dangereuses 67/548/EEC Phrase(s)-R: R36/37/38 (2001/59/EC) Phrase(s)-S: Aucune de connue (2006/102/EC)

Le principal danger de ce produit est la poussière. Cependant, en raison de la grande taille des particules, il est peut probable qu'il y ait des particules aériennes. Peut causer une irritation des yeux, du système respiratoire, de la peau. La silice cristalline est un cancérigène connu. L'hydrogène sulfuré peut être émis par l'asphalte chauffé et est toxique par inhalation. L'exposition continue au sulfure d'hydrogène peut provoquer l'inconscience et même la mort. Symboles de danger: Xi, Xn, T. Phrases de risque: R23, 36/37/38, 42/43, 44, 48/49.

Section XVI – Autres informations

Attention!	La poussière peut causer une irritation des yeux, de la peau et des voies respiratoires. Couper et tailler avec un couteau. En fonction des conditions de travail, portez les équipements de protection appropriés pour protéger les yeux, la peau et les voies respiratoires (voir la section 8). S'il y a contact avec les yeux, il faut rincer abondamment avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Ne pas ingérer. Si ingéré, appeler un médecin. TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS
Classement NFPA:	Santé 1; Feu 1; Réactivité 0; Protection Personnelle E (Lunette de sécurité, gants et masque anti-poussière).
Classement HMIS:	Santé 1; Feu 1; Réactivité 0; Protection Personnelle E (Lunette de sécurité, gants et masque anti-poussière).
Catégorie de danger NFPA et HMIS:	0= minime, 1= Léger, 2 = Modéré, 3 = Sérieux, 4= Sévère
Préparé par:	F. Bossé
Numéro de téléphone:	514-364-8768
Date de révision:	19 Février 2018

Ce produit étant un article fabriqué, La Cie de Construction BP du Canada Inc. n'est pas tenue, au sens de la loi, de publier une fiche de sécurité. La présente fiche est fournie à titre d'information à la clientèle. Les recommandations et données qu'elle contient sont censées être justes, cependant, elle ne renferme aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude de ces données, ou des résultats obtenus par leur utilisation.